

BULLETIN DE L'ASSOCIATION CENTRE HERAULT

Mars-Avril 2025



LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Chères lectrices, chers lecteurs,

L'ACH s'engage dans une nouvelle dynamique : la mise en œuvre d'un management par la qualité. Cette démarche, qui va structurer nos actions et renforcer notre engagement auprès des personnes que nous accompagnons, repose sur des principes fondamentaux : l'amélioration continue, l'écoute des besoins et l'optimisation de nos pratiques.

Pourquoi cette évolution ? Parce que nous avons à cœur de toujours mieux faire, d'assurer un accompagnement adapté et de garantir un cadre de travail efficient pour nos équipes. Le management par la qualité nous permet de structurer nos méthodes, d'objectiver nos actions et de rendre visibles les avancées concrètes.

Concrètement, cette démarche se traduira par plusieurs axes d'amélioration :

- Une meilleure formalisation des processus et des pratiques professionnelles,
- Une attention renforcée portée aux retours des usagers, des familles et des partenaires,
- Un suivi plus rigoureux des actions engagées et de leur impact,
- Une dynamique collective pour faire évoluer nos dispositifs avec agilité.

Cette transition se fera progressivement, en impliquant toutes les parties prenantes. Nous comptons sur l'engagement de chacun pour faire de cette approche une véritable opportunité d'innovation et de progrès.

Nous aurons l'occasion de vous tenir informés des avancées et de vous associer à cette dynamique. Ensemble, faisons de la qualité un moteur de notre action au service des personnes accompagnées !

SOMMAIRE

- Migration informatique : un premier trimestre décisif !
- De nouveaux talents rejoignent l'équipe de Centre Hérault
- Le management par la qualité dans un ESMS
- Présentation d'un établissement de l'ACH : le SAVS ARTEMIS
- Le métier du mois : surveillant(e) de nuit qualifié(e)
- Chiffres et indicateurs du mois
- Visite du député de la 7ème circonscription à l'ESAT Catar
- Signature convention Emploi Accompagné 34

ACTUALITÉ

RÉORGANISATION DES SERVICES DE MÉNAGE ET D'ENTRETIEN DES LOCAUX

Depuis le mois de février, les établissements du Centre Hérault ont modifié l'organisation des services de ménage et d'entretien des locaux afin d'optimiser leur fonctionnement. Une cellule dédiée a été créée, regroupant l'ensemble des personnels d'entretien, qu'ils interviennent de jour ou de nuit. Cette nouvelle organisation permet une meilleure coordination des équipes et une gestion plus efficace des interventions.

Administrativement rattachée à l'ESAT, cette cellule est désormais placée sous la responsabilité de M. Fabien Jouve.

Ancien moniteur éducateur au sein du foyer Hestia, il prend aujourd'hui la tête de cette structure dans le cadre d'un reclassement professionnel souhaité. Son expérience et son engagement seront des atouts précieux pour structurer et dynamiser ce service essentiel au bon fonctionnement des établissements.

Au-delà de l'amélioration organisationnelle, cette nouvelle cellule est également un outil de reconnaissance et de valorisation du travail quotidien des personnels qui œuvrent à la propreté et à la sécurité sanitaire au sein de nos établissements. Leur engagement et leur professionnalisme sont indispensables pour garantir un cadre de vie sain et agréable pour tous.



Fabien Jouve Responsable cellule [®] entretien et ménage

Rédacteurs : Jean-Pierre LAUER et Caroline RICHARD

Photos : Canva Pro et ACH

Imprimeur : Services d'Oc Pézenas



MIGRATION INFORMATIQUE : UN PREMIER TRIMESTRE DÉCISIF !

Le premier trimestre 2025 touche à sa fin, et avec lui, une étape clé de notre projet de **migration informatique**.

Nous avons franchi des étapes importantes grâce à l'implication des équipes et au soutien de notre cabinet d'expertise. Voici où en sont les projets :

- **Compta First** : L'importation des **deux dernières années d'historique comptable** de notre ancien logiciel est presque terminée, garantissant ainsi une continuité et une fiabilité optimales pour nos données financières.
- **Foyer First** : Nous sommes prêts à **remplacer l'utilisation d'Excel** pour la facturation des foyers par ce nouvel outil. La **facturation sera bientôt automatisée**, y compris pour le dispositif Ariane, et nous disposerons également des informations de présence **en temps réel grâce à la connexion avec Ogyris**.
- **Gesco** : L'importation des informations de l'ancien système (Cegid Quadra) est lancée, sur deux années d'historique, pour **préserver un maximum d'informations commerciales**. Les **formations** pour les utilisateurs sont prévues courant avril.
- **Yooz** : Nous démarrerons également l'utilisation de **Yooz**, notre logiciel de numérisation et d'archivage des factures, au **deuxième semestre 2025**, dans le but d'optimiser le traitement et l'archivage des documents comptables.

D'ici **juin 2025**, **Compta First**, **Foyer First** et **Gesco** seront totalement opérationnels, certains en **doublon** pour garantir une transition en douceur, et d'autres en **autonomie**, une fois qu'ils auront été validés et ne présenteront plus d'anomalies. Cette étape marquera notre passage vers une **autonomie numérique renforcée**.

Pour le **deuxième semestre 2025**, nous entamerons la mise en place des **logiciels RH/paie** et **décisionnels** avec un objectif de **total autonomie en matière d'enregistrement de données et de gestion informatique** pour début 2026.

Cette transformation nous permettra de disposer d'un **système intégré et fluide**, de gagner en réactivité, et de piloter nos activités avec des données fiables et précises.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les équipes qui contribuent à ce projet avec sérieux et détermination. Leur implication est essentielle pour atteindre cet objectif ambitieux.

Bien à vous,

Jean-Pierre LAUER
Président de l'Association

BULLETIN DE L'ASSOCIATION CENTRE HERAULT

Mars-Avril 2025



DE NOUVEAUX TALENTS REJOIGNENT L'ÉQUIPE DE CENTRE HERAULT !

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de **6 nouveaux collaborateurs** au sein des établissements Centre Hérault, chacun apportant son expertise et son énergie pour renforcer nos services et soutenir nos missions.

- **En Février :**

Mme Augustine BURRELL a rejoint notre équipe en tant que monitrice éducatrice sur le foyer Hestia. Elle nous a fait le plaisir, après plusieurs mois de remplacements sur le foyer de vie, d'officialiser son engagement dans notre établissement.

Mr Frédéric SALES a rejoint notre équipe "Entretien et ménage" en tant qu'Agent de Service Intérieur après, lui aussi, plusieurs mois de remplacement à différents postes. Il intervient sur tous les établissements, en fonction des besoins et nous fait profiter de sa longue expérience et de son expertise.

Mme Sophia BRIFIL a rejoint notre équipe en tant qu'Agent administratif. Elle prend la relève de Monsieur Quentin HORY, que nous remercions chaleureusement pour son engagement et à qui nous souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles expériences professionnelles.

Mme Catherine NIEDOJADLO a rejoint les établissements Centre Hérault en tant que Responsable Qualité pour une durée de 12 mois.

Dans le cadre de sa mission, elle interviendra sur l'ensemble de nos établissements afin de renforcer et structurer notre démarche qualité. Son expertise nous permettra d'améliorer nos pratiques et de garantir un accompagnement toujours plus adapté aux personnes que nous soutenons.

- **En Mars :**

Mme Catherine RIGAUT nous a rejoint en tant que surveillante de nuit qualifiée sur les foyers Pyxis et Hestia. Elle succède à Madame Fatima Ben Ahmed Daho, qui occupe désormais le poste précédemment tenu par Madame Corinne Cebron, récemment partie à la retraite.

Nous remercions chaleureusement Madame Cebron pour son engagement et son dévouement au sein du Centre Hérault.

Nous avons le plaisir d'accueillir **Mme Marion Guibert** au sein de notre équipe en tant qu'éducatrice spécialisée. Forte d'une expérience précieuse dans le secteur adulte sur la région, Marion nous fait l'honneur de rejoindre la résidence Jupiter pour accompagner nos résidents au quotidien.



MME MARION GUIBERT - EDUC SPÉ



MME CATHERINE RIGAUT - SNQ



MME AUGUSTINE BURRELL - ME



M. FRÉDÉRIC SALES - ASI



MME SOPHIA BRIFIL - ADM



MME CATHERINE NIEDOJADLO - QSE

CES NOUVELLES RECRUES TÉMOIGNENT DE L'ENGAGEMENT DE CENTRE HÉRAULT À CONTINUER DE SE DÉVELOPPER ET À AMÉLIORER SES SERVICES AU BÉNÉFICE DES PERSONNES QUE NOUS ACCOMPAGNONS.
NOUS LEUR SOUHAITONS À TOUS LA BIENVENUE ET BEAUCOUP DE SUCCÈS DANS LEURS NOUVELLES FONCTIONS !

BULLETIN DE L'ASSOCIATION CENTRE HERAULT

Mars-Avril 2025



LE MANAGEMENT PAR LA QUALITÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

Le management par la qualité dans un établissement médico-social repose sur une démarche d'amélioration continue visant à garantir des prestations adaptées et sécurisées aux personnes accompagnées. Il s'agit d'une approche structurée qui mobilise l'ensemble des acteurs – professionnels, usagers, familles et partenaires – autour d'objectifs communs : répondre aux besoins des bénéficiaires, renforcer l'efficacité des pratiques et assurer la conformité aux exigences réglementaires.

Cette démarche s'appuie sur plusieurs principes fondamentaux :

- L'écoute des usagers : recueillir leurs attentes et besoins pour adapter les services et prestations.
- L'engagement des équipes : former, sensibiliser et impliquer les professionnels dans l'amélioration continue.
- L'évaluation et l'amélioration continue : mettre en place des outils de suivi (indicateurs, audits internes, retours d'expérience) pour identifier les points de progrès.
- La sécurisation des parcours : garantir la qualité et la continuité de l'accompagnement en s'appuyant sur des procédures et des bonnes pratiques.
- Le respect des normes et référentiels : assurer la conformité aux réglementations et aux recommandations des autorités (HAS, ANESM, etc.).

La mise en place de cette démarche vise également à accompagner les établissements dans leur préparation aux évaluations externes, qui auront lieu au cours du dernier trimestre de 2025. Ces évaluations constituent une étape clé pour garantir la qualité des accompagnements et l'amélioration des pratiques, en s'appuyant sur un cadre méthodologique rigoureux et structurant.

Le management par la qualité permet ainsi de structurer l'action des établissements médico-sociaux en conciliant humanité, efficacité et rigueur. C'est un levier essentiel pour offrir un accompagnement digne et adapté aux personnes en situation de vulnérabilité.

Cathy Niedojadlo, forte de ses expériences professionnelles antérieures dans le secteur médico-social, et des diplômes récemment acquis, a relevé le défi de notre accompagnement pour une durée initiale de 12 mois. Nous avons à cœur de démontrer que ce type de poste, non financé à ce jour par les instances, est essentiel pour accompagner les équipes sur le terrain et faire vivre au quotidien l'ensemble des procédures et protocoles qui assurent continuité et sécurité des accompagnements.

Une équipe de volontaires, représentants chacun des établissements et nommés "Référénts qualité", s'est déjà mise au travail pour tenir les délais imposés par l'évaluation externe et formaliser toutes nos actions du quotidien.

Un grand merci à tous pour cet engagement !



L'ACH PRÉSENTE UN DE SES ÉTABLISSEMENTS

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE ARTEMIS (SAVS)

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Artémis (SAVS) est une structure médico-sociale destinée à accompagner des personnes adultes en situation de handicap mental et/ ou psychique vivant en domicile individuel.

Le service est implanté en plein cœur historique de Pézenas, facilitant ainsi son accès aux usagers.

Le SAVS peut accompagner jusqu'à 36 adultes, hommes ou femmes, présentant des troubles de l'efficacité intellectuelle et bénéficiant d'une orientation SAVS par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Le service veille à protéger et garantir les droits fondamentaux des personnes quels que soient leur âge, leur sexe, leur degré de capacité physique ou mentale, leur situation matérielle et sociale.

Les bénéficiaires du SAVS travaillent en Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT), en entreprise adaptée, en milieu ordinaire, sont demandeurs d'emploi, ou sans activité. Ils sont âgés de 20 à 60 ans.

Les interventions du SAVS s'effectuent au domicile des bénéficiaires, dans les locaux du service ou à l'extérieur, sous forme d'entretiens individuels. Des rencontres ou des activités collectives peuvent être proposées.

L'intervention du SAVS vise à permettre l'autonomie progressive de l'usager et d'enclencher une dynamique sociale favorisant son inclusion.

Le SAVS est force de conseil et d'aides pratiques pour tout ce qui concerne la vie courante, qu'il s'agisse de la santé, de l'alimentation, des démarches administratives, du logement, du travail, des loisirs, de la gestion budgétaire...

Le contrat d'accompagnement définit les obligations et les objectifs qui devront être respectés conjointement par le service et la personne accompagnée. Il déclenche la mise en œuvre d'actions prévues dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accompagnement.

Merci à Julie et Monia, monitrices éducatrices, pour leur accompagnement quotidien !



LE MÉTIER DU MOIS

RÔLE ET MISSION D'UN(E) SURVEILLANT(E) DE NUIT QUALIFIÉ(E)

Le surveillant de nuit qualifié joue un rôle essentiel au sein des établissements médico-sociaux, garantissant la sécurité et le bien-être des résidents durant la nuit. Sa présence assure un cadre rassurant et bienveillant pour les personnes accompagnées, tout en garantissant la continuité des soins et de l'accompagnement.

Les missions principales du surveillant de nuit qualifié

- **1. Veille et sécurité des résidents**

Le surveillant de nuit est responsable de la surveillance active des résidents afin de garantir leur sécurité physique et psychologique. Il effectue des rondes régulières et veille à la prévention des incidents (chutes, fugues, crises, etc.). Il s'assure que chaque personne est en sécurité dans son espace de vie.

- **2. Gestion des situations d'urgence**

En cas d'urgence médicale ou de problème comportemental, le surveillant de nuit applique les protocoles d'intervention prévus par l'établissement. Il peut alerter les secours, prodiguer les premiers soins de base et informer les professionnels de jour des événements survenus.

- **3. Accompagnement et soutien des résidents**

Bien que la nuit soit un temps de repos, certains résidents peuvent éprouver des angoisses, des troubles du sommeil ou des besoins spécifiques. Le surveillant de nuit adopte une posture bienveillante, apportant un soutien adapté pour rassurer les personnes accompagnées.

- **4. Transmission des informations et travail en équipe**

Le surveillant de nuit assure une transmission claire et précise des informations à l'équipe de jour. Il tient un cahier de transmission où il note les observations importantes, les incidents éventuels et les éléments à prendre en compte pour le suivi des résidents.

- **5. Entretien et surveillance des locaux**

Il veille à la sécurité des infrastructures, contrôle les accès et peut être amené à réaliser certaines tâches d'entretien léger (vérification des systèmes de sécurité, fermeture des portes, rangement des espaces communs).

Un maillon indispensable dans l'accompagnement des personnes vulnérables

Le surveillant de nuit qualifié est un acteur clé du bien-être des résidents en établissement médico-social. Son engagement contribue à créer un environnement sécurisé et apaisant, essentiel pour des personnes ayant besoin d'un accompagnement adapté.

Elles/Ils sont surveillant(e)s de nuit qualifié(e)s chez nous :

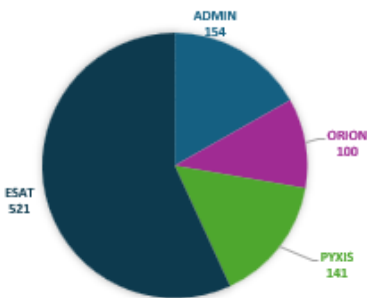
Carole, Fatima, Catherine, Grégory et Sébastien

Un grand merci à eux pour leur engagement au quotidien !

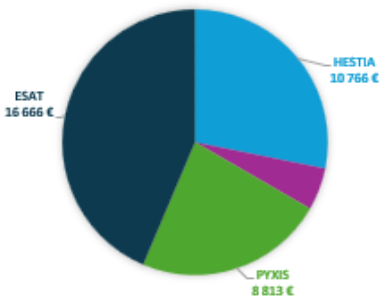


LES CHIFFRES ET INDICATEURS CUMULÉS AU 28-02-2025

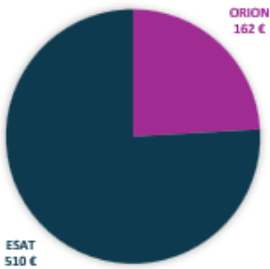
916 HEURES D'ARRÊT DE TRAVAIL



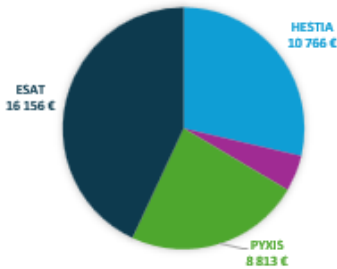
COÛT TOTAL 38 219€



COÛT DES ARRÊTS DE TRAVAIL 672€



COÛT CDD+INTERIM 37 547€



TAUX ABSENTEISME 5,46%

	Taux 2024	13,06%
NB H. ABSENCE AT/AM/MTP	916,36	
H. TRAVAIL THEO	16 777,87	
TAUX ABSENTEISME	5,46%	

TAUX ACCIDENT TRAVAIL 0,04 ‰

(Nbre de journée perdues en incapacité de travail ramenées à 1000 heures travaillées)

TAUX DE GRAVITE AT 2,15 ‰

(Nbre de journées de travail perdues x 1000 heures / nbre d'heures travaillées)

TAUX DE FREQUENCE 31,75 ‰

(Nbre d'AT (1 jour ou plus) x 1000 / Nbre de salariés)

Nombre d'accidents	2
Nombre de salariés	63



VISITE DE L'ESAT CATAR PAR LE DÉPUTÉ AURÉLIEN LOPEZ-LIGUORI : UN ÉCHANGE ENRICHISSANT SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le **lundi 03 mars 2025**, l'ESAT Catar a eu l'honneur d'accueillir M. Aurélien Lopez-Liguori, Député de la 7ème circonscription de l'Hérault, accompagné de son assistante parlementaire. Accueillis à 12h par M. Jean-Pierre Lauer, Président de l'ACH, Mme Caroline Richard, Directrice générale de l'ACH, M. Ludovic Becue, Responsable de production de l'ESAT, et M. Frédéric Brodin, Responsable administratif et financier de l'ACH, le Député et son assistante ont partagé un déjeuner au restaurant d'application de l'ESAT.

Ce repas a été une opportunité privilégiée pour échanger sur l'accompagnement proposé par l'ACH aux personnes en situation de handicap et pour goûter la cuisine confectionnée par l'ESAT. Les discussions ont notamment porté sur l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail, les initiatives mises en place pour favoriser leur autonomie et les défis encore à relever.

Après ce moment convivial, la visite des ateliers a permis à M. Lopez-Liguori de découvrir concrètement les activités des travailleurs en situation de handicap. Ces derniers ont eu à cœur de présenter leur quotidien et de démontrer leur savoir-faire. Parmi les productions particulières de l'ESAT, la fabrication d'abris à chauve-souris et à mésanges a retenu une attention particulière. Ces installations, destinées à lutter naturellement contre les nuisibles tels que les moustiques et les chenilles processionnaires, illustrent parfaitement l'engagement écologique et sociétal de l'ESAT.

Heureux d'accueillir un représentant de la République et fiers de montrer leurs compétences, les travailleurs ont offert au Député deux abris à installer dans son jardin. M. Lopez-Liguori s'est montré très attentif aux explications fournies et a volontiers participé à une séance de photos avec l'équipe et les travailleurs.

Cette visite a été une belle reconnaissance du travail accompli par l'ESAT Catar et par l'ACH en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Elle témoigne aussi de l'intérêt porté par les représentants politiques à ces dispositifs essentiels d'accompagnement et d'inclusion.



EMPLOI ACCOMPAGNÉ 34



UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR L'INCLUSION PROFESSIONNELLE : SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE L'ESAT CATAR ET LE DISPOSITIF D'EMPLOI ACCOMPAGNÉ 34

Le **24 mars 2025** marque une avancée significative pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap accompagnées par l'ESAT Catar. À cette date, une convention de partenariat a été officiellement signée entre l'ESAT et le **Dispositif d'Emploi Accompagné de l'Hérault (DEA34)** piloté par l'**APSH34**.

Ce dispositif est destiné à l'**emploi inclusif** pour les personnes en situation de handicap et les entreprises, dans une démarche de sécurisation du parcours professionnel.

Ce **partenariat** vient renforcer les **passerelles** entre le **milieu protégé et le milieu ordinaire de travail**. Il permettra à nos travailleurs d'être accompagnés de manière personnalisée et continue dans leur projet d'insertion en entreprise classique, en tenant compte de leurs besoins, de leurs compétences et de leurs aspirations.

Grâce à cette convention, les professionnels de l'ESAT Catar et ceux du DEA 34 travailleront en synergie pour :

- **Identifier les travailleurs volontaires** pour une démarche vers l'emploi en milieu ordinaire ;
- Co-construire des **parcours professionnels individualisés** ;
- Mettre en œuvre un **accompagnement renforcé lors de périodes d'immersion**, de recrutement et de maintien en poste.

M. Ludovic BECUE, Responsable de production de l'ESAT et **Mme Caroline RICHARD**, directrice générale de l'ACH, ont accueilli à l'occasion de cette signature, **M. Olivier GENY**, directeur de l'Axe Transversal à l'Emploi et de Cap emploi Hérault chez APSH34 et **M. Pierre-Edouard BARTHES**, chargé de mission Emploi Accompagné 34.

Ce partenariat est une nouvelle preuve de notre **engagement commun** en faveur de l'**inclusion**, de l'**autonomie** et de la reconnaissance des **compétences** de chacun. Il ouvre la voie à des **collaborations concrètes**, au service d'un accompagnement durable et **respectueux des choix des personnes**.



M. Olivier Gény et Mme Caroline Richard à la signature de la convention

